



## Extrait du Registre des Délibérations du Bureau

Séance du 11 SEPTEMBRE 2024

**20240911\_B02 - RESIDENCE PIERRE ASTIER à Limoges – Achat en VEFA de 6 logements collectifs (4 PLAI ANRU – 2 PLUS ANRU) – Réalisation d'un emprunt complémentaire issu du cadre du « NPNRU – Financement d'opérations de reconstitution de l'Offre de logements sociaux (PLAI) » d'un montant total de 34 400 € auprès d'ACTION LOGEMENT SERVICES**

Le Bureau de Limoges habitat s'est réuni le mercredi 11 septembre 2024 à 17 heures dans les locaux du Siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

### **Etaient présents :**

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrice

Messieurs Philippe CHADELAS et Dominique RENAUDIE Administrateurs

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

### **Absents excusés :**

Monsieur Jean-Luc BONNET, Vice-président

Monsieur Xavier TRACOU, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Considérant l'opération d'acquisition en VEFA « Pierre Astier » de 6 logements répartie en Offre Nouvelle et en NPNRU : 3 PLUS Offre Nouvelle - 3 PLAI NPNRU,

Vu les délibérations du Bureau du 28 février 2023 autorisant la signature des contrats de prêt d'Action Logement en NPNRU dans ces deux cadres,

Considérant la révision des caractéristiques de cette opération prévoyant l'annulation de la partie Offre Nouvelle, l'intégralité de l'opération ayant été agréée en Reconstitution de l'Offre NPNRU, soit 4 PLAI et 2 PLUS,

Considérant la proposition d'Action Logement de complément d'emprunt de 34 400 €, accordé en contrepartie d'un droit de réservation avec droit unique d'un logement PLAI collectif sur le parc locatif hors QPV,

Vu le rapport présenté,

Le Bureau délibère,

- Autorise la signature du contrat réglant les conditions du prêt complémentaire de 34 400 € auprès d'Action Logement et les demandes de versement de fonds.

Formalités de publicité effectuées

le

**17 SEP. 2024**

Pour extrait conforme,

Limoges, le **17 SEP. 2024**

LA PRESIDENTE

Catherine MAUGUIEN-SICARD

